

**CONSEIL****Conseil****ÉVALUATION EN PROFONDEUR DU COMITÉ DES MARCHÉS  
FINANCIERS****Résumé****JT03501578**

## ÉVALUATION EN PROFONDEUR DU COMITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Le Comité des marchés financiers (ci-après « le Comité » ou « le CMF ») a été créé en novembre 1969. Son mandat actuel est entré en vigueur le 1er août 2015 et a été prolongé jusqu'au 31 juillet 2023 afin que son examen par le Conseil puisse avoir lieu à la lumière des résultats de la présente évaluation. L'objectif principal du CMF consiste à promouvoir des systèmes financiers efficaces, ouverts, stables et fiables, fondés sur des niveaux élevés de transparence, de confiance et d'intégrité, de manière à contribuer à une croissance durable et inclusive. Pour mener à bien ses travaux, le CMF s'appuie actuellement sur une sous-structure relativement complexe composée de cinq organes de niveau II, dont trois sont des organes conjoints avec un ou deux autres comités : (1) le Groupe de travail sur les statistiques financières (WPFS) ; (2) le Groupe de travail sur la gestion de la dette (WPDM) ; (3) le Groupe de réflexion sur la protection financière des consommateurs (GRPFC) ; (4) le Groupe d'étude consultatif sur les Codes de Libération de l'OCDE (AFTC) ; et (5) le Groupe de réflexion conjoint sur les investisseurs institutionnels et le financement de longue durée (TFLTI). En outre, le CMF est secondé dans sa mission par le Réseau international de l'OCDE sur l'éducation financière (INFE), sous l'égide du Forum mondial sur la Finance, dont les travaux alimentent le programme de travail du CMF ainsi que celui du Comité des assurances et des pensions privées (CAPP). Le secrétariat du Comité est hébergé par la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE (DAF) et son programme de travail relève du Domaine de résultats 4.2.2 « Assurances, pensions et marchés financiers », dont le CMF partage la responsabilité avec le CAPP.

La présente évaluation en profondeur (IDE) porte sur la pertinence du Comité, son efficacité et la qualité de ses produits, ainsi que sur son fonctionnement au cours de la période 2013-2020.

Le degré d'adéquation des objectifs du Comité aux besoins des Membres en matière d'action publique a été très élevé. Le biennium 2019-20 a été marqué par une évolution dans la portée de la stratégie du CMF, laquelle met désormais l'accent sur les thèmes suivants (1) Marchés et intermédiation, (2) Finance durable, et (3) Technologies financières, et les Membres confirment la pertinence de cette nouvelle « stratégie articulée autour de trois piliers ». Cette pertinence est également attestée par la tendance légèrement positive observée, pendant la période considérée, dans la participation des délégués en poste dans les capitales aux réunions du Comité. Enfin, l'appréciation portée par les Membres sur le Domaine de résultats dont est chargé le CMF (Assurances, pensions et marchés financiers, D. de R. 4.2.2) a évolué au cours de la période considérée, puisque ce dernier jugé « peu prioritaire » en début de période est désormais devenu une « Priorité de rang moyen ».

Concernant son efficacité, le Comité a contribué à l'élaboration des politiques des Membres principalement à trois titres. Premièrement, le CMF a *enrichi la base de connaissances* et accru la compréhension concernant les tendances et les enjeux liés aux marchés financiers. Il a en particulier apporté des éléments utiles pour appréhender et mener une réflexion sur les sujets suivants : (1) la finance selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ; (2) les meilleures approches face à la crise du COVID-19, et (3) les innovations financières liées notamment à l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la jetonisation des actifs et la finance décentralisée. Deuxièmement, le CMF s'est penché sur des thèmes pour lesquels on ne dispose *guère d'autres sources et orientations comparables* au niveau international. On peut citer à titre d'exemples le renouveau de la réflexion sur la finance selon des critères ESG et la promotion de normes réglementaires dans les domaines de la protection financière des consommateurs et de la culture financière. Troisièmement, les méthodes de travail déployées par le Comité pour les réunions et manifestations ont favorisé le *dialogue sur les politiques à suivre*. Le Groupe de travail sur la gestion de la dette en particulier est devenu un forum au service des échanges à haut niveau entre responsables de la gestion de la dette qui n'a pas d'équivalent ailleurs.

L'évaluation quantitative donne à penser que les produits et manifestations du CMF ont eu un impact moyen selon les responsables de l'action publique des Membres qui ont souvent utilisé les produits du CMF comme référence, mais les ont moins fréquemment utilisés à l'appui d'un changement de politique. Cela étant, la qualité élevée des produits du CMF, sa contribution à l'élaboration des politiques publiques, la large diffusion de ses travaux grâce à des manifestations et sa contribution aux discussions au sein du G20 (Groupe des Vingt) et au niveau mondial justifient une évaluation globale « moyenne à élevée » de l'efficacité du CMF.

Le Comité a bien fonctionné pendant la période considérée et son fonctionnement pendant les deux derniers bienniums a été particulièrement apprécié. Le processus de fixation des priorités et d'élaboration du programme de travail est jugé consultatif, transparent et bien documenté, par les délégués interrogés. Les réunions sont considérées comme bien préparées et organisées, et gérées de manière efficiente, moyennant, le cas échéant, le concours d'acteurs du marché qui apportent leur expertise et un effort de coordination avec d'autres instances internationales concernées. Le fonctionnement du CMF est jugé « très satisfaisant ».

Nonobstant la bonne performance globale du CMF, les axes d'amélioration suivants ont été recensés :

- La flexibilité qui a permis d'adapter les travaux du CMF à de nouvelles priorités thématiques pendant la pandémie de COVID-19 et aux réunions à distance a été appréciée. Néanmoins, parce que les réunions se sont tenues virtuellement, les sessions ont été plus courtes de sorte que les possibilités d'échange et de suivi étroit des nouvelles évolutions ont été plus limitées. Une augmentation de la fréquence des réunions permettrait de mieux suivre les nouvelles évolutions survenant dans le domaine de travail du Comité.

- Le programme du TFLTI est principalement orienté par les contributions de l'OCDE au programme de travail du G20 sur les infrastructures, et moins du programme de travail géré directement par le CMF. En conséquence, le TFLTI attire moins les délégués en poste dans les capitales que d'autres organes subsidiaires du CMF, et l'utilisation et l'impact des produits du TFLTI sont comparativement plus faibles. Les méthodes du TFLTI pourraient être améliorées afin de mettre à profit les synergies avec le CMF, d'encourager une participation accrue des délégués en poste dans les capitales et d'accroître l'impact de ses travaux.

- Les relations mondiales s'établissent principalement dans l'enceinte du G20 et du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), et grâce à la coordination et à la diffusion des travaux assurées par des organisations telles que le Conseil de stabilité financière (CSF). Pourtant, les délégués pourraient jouer un rôle plus important dans la diffusion des travaux du CMF. En lien avec ce qui précède, une stratégie de communication recouvrant notamment une politique de publication des produits et permettant d'atteindre des publics plus larges pourrait renforcer l'ouverture du Comité.

- La sous-structure du CMF est à l'image de la diversité de ses objectifs, mais elle a aussi donné naissance à une architecture relativement complexe. La coordination est assurée au niveau du Secrétariat et les synergies réelles ou la collaboration au niveau des comités sont rares en raison de leurs différentes spécialisations respectives. L'ATFC interagit principalement avec le Comité de l'investissement (qui le parraine conjointement avec le CAPP) tandis que le WPFS interagit principalement avec le Comité des statistiques et de la politique statistique (CSSP) et les liens hiérarchiques avec le CMF sont rarement utilisés. En outre, les travaux du WPDM sont dans une large mesure menés indépendamment du CMF.

- La protection financière des consommateurs et l'éducation/la culture financière voient leur importance et leur visibilité grandir depuis la crise financière mondiale de 2008. Les travaux du GRPFC ont à ce titre apporté une contribution à l'action engagée par le G20. De même, bien qu'il ne soit pas un organe à part entière de l'OCDE, l'INFE compte 278 participants issus de 130 économies – et s'étend donc bien au-delà des seuls Membres de l'OCDE. Néanmoins, compte tenu de l'indépendance dont ils font preuve actuellement et du peu de relations qu'ils entretiennent avec le

CMF, il ressort de l'évaluation que l'efficacité, la visibilité et l'efficacité des travaux du GRPFC et de l'INFE peuvent encore être améliorées.

- Les méthodes de travail du CMF sont bien perçues par les délégués et le « tour d'horizon », de même que la « table ronde réunissant les acteurs du marché », sont appréciés et considérés comme de bonnes pratiques par les délégués. La stratégie s'articulant autour de trois piliers et le programme de travail du CMF ont permis au Comité de bien se positionner par rapport à d'autres organisations internationales. Les entretiens menés donnent toutefois à penser que des exposés plus spécialisés, contenant des informations venant des Partenaires clés, la participation, et la présence occasionnelle à des tables rondes, d'experts de pays Membres représentant non seulement le secteur privé, mais aussi d'autres acteurs du marché, seraient appréciés. Les délégués décèlent aussi un potentiel pour continuer à affirmer la spécialisation du CMF dans le contexte international.

### Évaluation<sup>1</sup>

<i>Pertinence</i>	<i>Élevée</i>
<i>Efficacité</i>	<i>Moyenne à élevée</i>
<i>Qualité des produits du Comité</i>	<i>Très élevée</i>
<i>Fonctionnement du Comité</i>	<i>Très satisfaisant</i>

### Recommandations IDE

**Recommandation n° 1 :** Afin de compenser la durée réduite inhérente aux réunions virtuelles, limitant la possibilité d'échanges approfondis, et de suivre de plus près les évolutions nouvelles pendant et après la crise COVID-19 et d'y réagir rapidement, le CMF et ses organes subsidiaires devraient explorer les modalités de réunion envisageables pour l'avenir, notamment étudier la durée et la fréquence des réunions physiques et à distance ainsi que l'équilibre entre les deux formules.

**Recommandation n° 2 :** Le programme du Groupe de réflexion conjoint sur les investisseurs institutionnels et le financement de longue durée est principalement orienté par les contributions de l'OCDE au programme du G20 dans le domaine des infrastructures, et moins calqué sur le programme de travail du CMF. Afin d'assurer une meilleure collaboration avec le CMF, d'obtenir une plus grande participation des délégués en poste dans les capitales et d'accroître la pertinence et l'impact de ses travaux, le CMF, en coopération avec le TFLTI, devrait rechercher comment exploiter davantage les synergies et la complémentarité entre les programmes de travail des deux organes.

**Recommandation n° 3 :** Le CMF devrait élaborer une stratégie de communication, y compris une politique de diffusion de ses documents reposant sur l'utilisation de différents médias et forums, dans le but d'appliquer une approche plus systématique, davantage orientée vers les résultats et plus ciblée de la diffusion de ses produits.

**Recommandation n° 4 :** On note un manque de synergies ou de collaboration entre le CMF et ses organes subsidiaires, l'ATFC et le WPDM, en raison de leurs spécialisations différentes. Pour intensifier et améliorer la collaboration dans les deux sens, le Comité devrait chercher à mieux

<sup>1</sup> La pertinence, l'efficacité et la qualité sont notées sur une échelle de 9 points (très faible / très faible à faible / faible / faible à moyen / moyen / moyen à élevé / élevé / élevé à très élevé / très élevé); le fonctionnement du comité est noté sur une échelle de 5 points (insuffisant / moyen / satisfaisant / très satisfaisant / excellent).

exploiter les synergies et la complémentarité entre son programme de travail et celui de chacun des organes subsidiaires.

**Recommandation n° 5 :** Le WPFS n'entretient aucune interaction avec le CMF et ne lui rend pas compte de ses activités, tandis que ses produits, en raison de leur nature statistique, sont rarement utilisés par le CMF. Afin de disposer d'une sous-structure adaptée à son programme de travail, le Comité devrait réfléchir à la pertinence du WPFS au regard de son propre mandat et revoir leurs relations en concertation avec le WPFS et le CSSP.

**Recommandation n° 6 :** Le Comité devrait revoir la structure et le fonctionnement du GRPFC et de l'INFE dans le but d'améliorer encore l'efficacité, la visibilité et l'efficacité des travaux sur les services financiers aux consommateurs.

**Recommandation n° 7 :** Afin d'accroître la valeur ajoutée du CMF, le Comité devrait revoir son approche afin : i) d'accroître le nombre de délégations comptant des spécialistes du domaine présents aux réunions ; ii) de prendre en compte les informations communiquées par les Partenaires clés pendant les réunions ; et iii) de faire participer occasionnellement aux tables rondes d'autres acteurs que ceux du secteur privé.

**Recommandation n° 8 :** conformément à sa stratégie, le Comité devrait affiner son programme de travail en vue de continuer à se spécialiser dans les domaines dans lesquels il apporte une valeur ajoutée aux Membres et joue un rôle sans équivalent ou de premier plan dans l'architecture financière internationale.